

L'INSTALLATION EST CONFORME

Date(s) du contrôle:	25/08/2023	Date d'émission du rapport:	25/08/2023
Rapport N°:	0833-230825-06		

Identification de l'organisme agréé et de l'agent-visiteur:

Nom: Normec BT

Adresse: Roderveldlaan 2, 2600 Berchem

T: 04 253 19 72 E: liege-btv@normecgroup.com Numéro d'entreprise: 0406.486.616

L'agent-visiteur: numéro 0833

Identification des tiers:

Client: BERGENHUIZEN

Adresse: RUE DU MOULIN 171, 4684 HACCOURT

Nom propriétaire, exploitant ou gestionnaire: BERGENHUIZEN

Adresse: RUE DU MOULIN 171, 4684 HACCOURT

Responsable des travaux: Inconnu

Adresse: ,

Numéro de TVA:

Identification de l'installation électrique:

Nom: BERGENHUIZEN

Adresse: RUE DU MOULIN 169, 4684 HACCOURT

Code EAN: 541456700001015920

Numéro compteur: 67536306

Index jour: 054387,3 kWh

Index nuit: 032826,9 kWh

Cabine haute tension privée: Non

Type d'installation: unité d'habitation

Données du contrôle:

Type de contrôle suivant Livre 1 - AR 08/09/2019: Visite de contrôle (6.5)

Date de la réalisation de l'installation: A partir du 01/10/1981 jusqu'au 01/06/2020

Informations contenu contrôle:

- 1 Le contrôle se limite à la partie visible et accessible de l'installations électriques



VMA - 63.09

Installations électriques à basse tension et à très basse tension (Livre 1 - AR 08/09/2019)

Maatschappelijke zetel / Siège social:

Roderveldlaan 2
2600 Berchem

Ondernemingsnummer / Numéro d'entreprise: 0406.486.616

RPR Antwerpen / RPM Anvers
normecbtv.com

Installations électriques à basse tension et à très basse tension (Livre 1 - AR 08/09/2019)

Direction générale de l'Energie

Dérogation(s) partie 8 Livre 1 - AR 08/09/2019: appliqué

Autre(s) référence(s) légale(s): n/a



VMA - 63.09

Installations électriques à basse tension et à très basse
tension (Livre 1 - AR 08/09/2019)

Maatschappelijke zetel / Siège social:

Roderveldlaan 2
2600 Berchem

Ondernemingsnummer / Numéro d'entreprise: 0406.486.616

RPR Antwerpen / RPM Anvers

normecbtv.com

Données de l'installation électrique:

Tension et nature du courant: Mono 230V

Canalisation d'alimentation du tableau principal: Type: XVB - Section: 4 x 10 mm²

Type d'électrode de terre: Inconnu

Nombre de tableaux: 1

Valeur nominale de la protection du branchement: Max. 63A

Type de coupure générale: 2P 63A/300mA

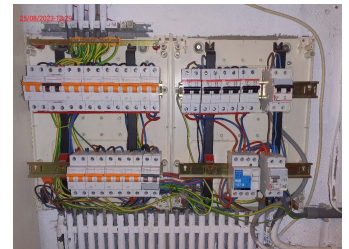
Type de schéma de mise à la terre: TT

Nombre de circuits: 17 (réserve inclus)

DESCRIPTION:

Dispositifs à courant différentiel installés: 2P 63 A 300 mA type A, circuit (s) protégé(s): Voir schémas
nombre : 1

Dispositifs à courant différentiel installés: 4P 40 A 30 mA type A, circuit (s) protégé(s): Voir schémas
nombre : 1



Voir schémas unifilaires et plans de position

Réf. rapport du contrôle de conformité: pas d'application

Localisation des canalisations souterraines: communiqué oralement

Résultats du contrôle:

Mesures et essais:

Résistance de dispersion de la prise de terre: 9,3 Ohm Valeur de la résistance d'isolement général: 1 MOhm

Test des dispositifs à courant différentiel via test bouton: OK

Test des dispositifs à courant différentiel via test boucle de défaut: OK

Continuité des conducteurs de protection: OK

Infractions constatées:

Néant

Remarques:

Néant



VMA - 63.09

Installations électriques à basse tension et à très basse tension (Livre 1 - AR 08/09/2019)

Conclusion du contrôle:

- 1. L'installation électrique est conforme aux prescriptions du Livre 1 de l'arrêté royal du 8 septembre 2019 établissant le Livre 1 sur les installations électriques à basse tension et à très basse tension, le Livre 2 sur les installations électriques à haute tension et le Livre 3 sur les installations pour le transport et la distribution de l'énergie électrique. Le prochain contrôle est à effectuer au plus tard avant le: 25/08/2048**
- Les schémas unifilaires et plans de position de l'installation ont été datés et signés.

Heure d'achèvement:

agent-visiteur 0833 p.o. du directeur technique
25/08/23 16:18

Le directeur technique, ir. Bart van Rossum



Référence aux prescriptions réglementaires:

1. Le propriétaire, le gestionnaire ou l'exploitant de l'installation électrique est tenu:

- a) d'en assurer ou d'en faire assurer l'entretien;
- b) de prendre toutes mesures adéquates pour que les dispositions du Livre 1 de l'arrêté royal du 8 septembre 2019 établissant le Livre 1 sur les installations électriques à basse tension et à très basse tension, le Livre 2 sur les installations électriques à haute tension et le Livre 3 sur les installations pour le transport et la distribution de l'énergie électrique, soient en tout temps observées;
- c) de conserver les documents de l'installation électrique dans un dossier, de le tenir à disposition de toute personne qui peut le consulter et de mettre à disposition une copie de ce dossier à tout éventuel locataire;
- d) de transmettre le dossier de l'installation électrique au nouveau propriétaire, gestionnaire ou exploitant;
- e) d'aviser immédiatement le fonctionnaire préposé à la surveillance du Service Public Fédéral ayant l'Energie dans ses attributions de tout accident survenu aux personnes et du, directement ou indirectement, à la présence d'installations électriques;
- f) de renseigner dans le dossier de l'installation électrique toute modification ou extension non importante survenue sur l'installation électrique;
- g) de laisser réaliser par un organisme agréé un contrôle de conformité avant la mise en usage sur toute modification ou extension importante survenue sur l'installation électrique.

Dans le cadre des missions légales des organismes agréés, une copie de ce rapport est tenue pendant une période de 5 ans par l'organisme agréé. Cette copie est tenue à la disposition de toute personne autorisée légalement à la consulter. Pour de plus amples informations sur les prescriptions réglementaires ou plaintes, la Direction générale de l'Energie du Service Public Fédéral Economie, PME, Classes moyennes et Energie (<https://www.economie.fgov.be>) est l'autorité compétente des organismes agréés.



VMA - 63.09

Installations électriques à basse tension et à très basse tension (Livre 1 - AR 08/09/2019)

Maatschappelijke zetel / Siège social:

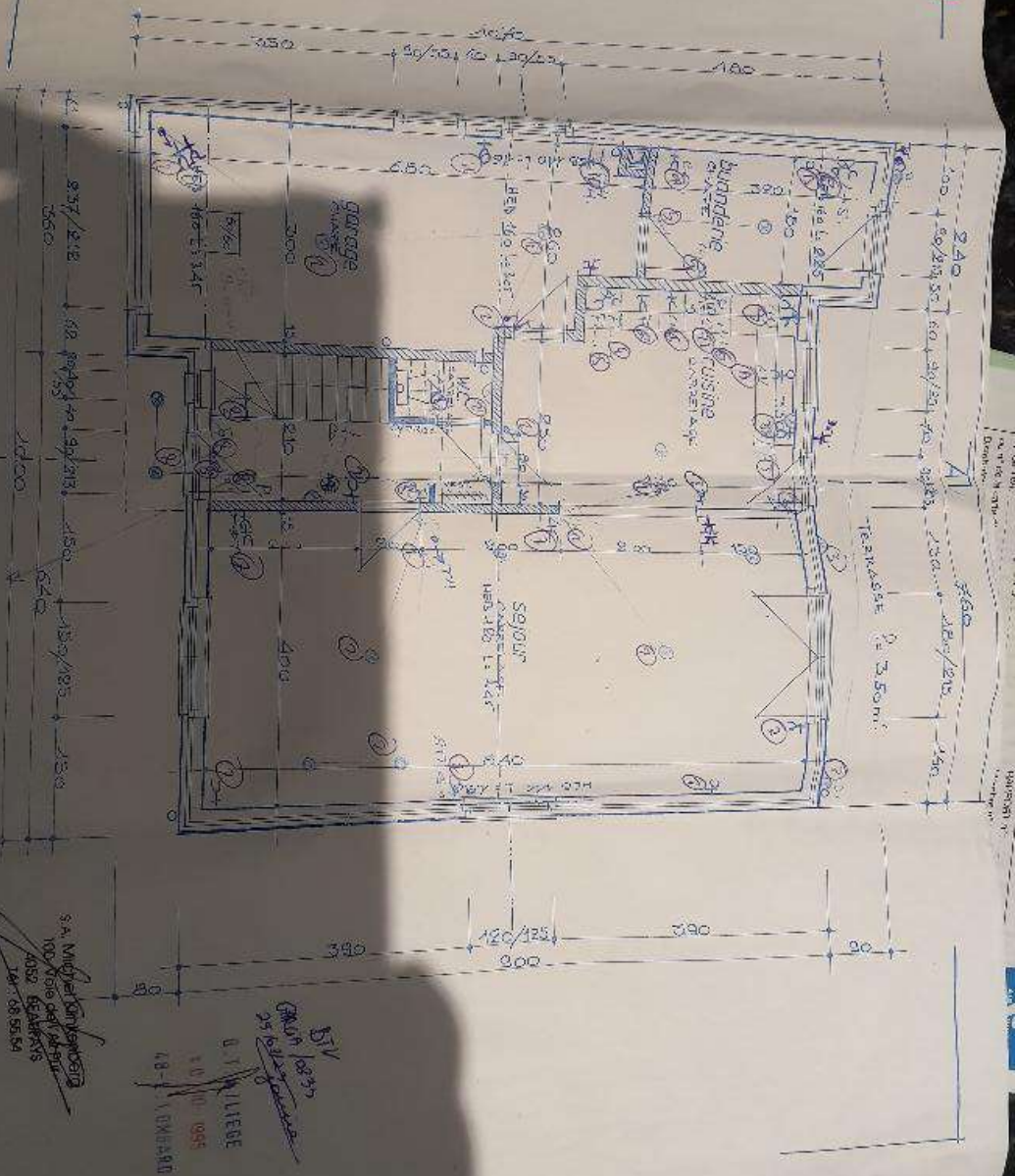
Roderveldlaan 2
2600 Berchem

Ondernemingsnummer / Numéro d'entreprise: 0406.486.616

RPR Antwerpen / RPM Anvers
normecbtv.com

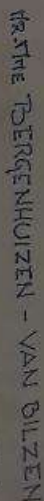
25/08/2023 13:12

PLAN REZ

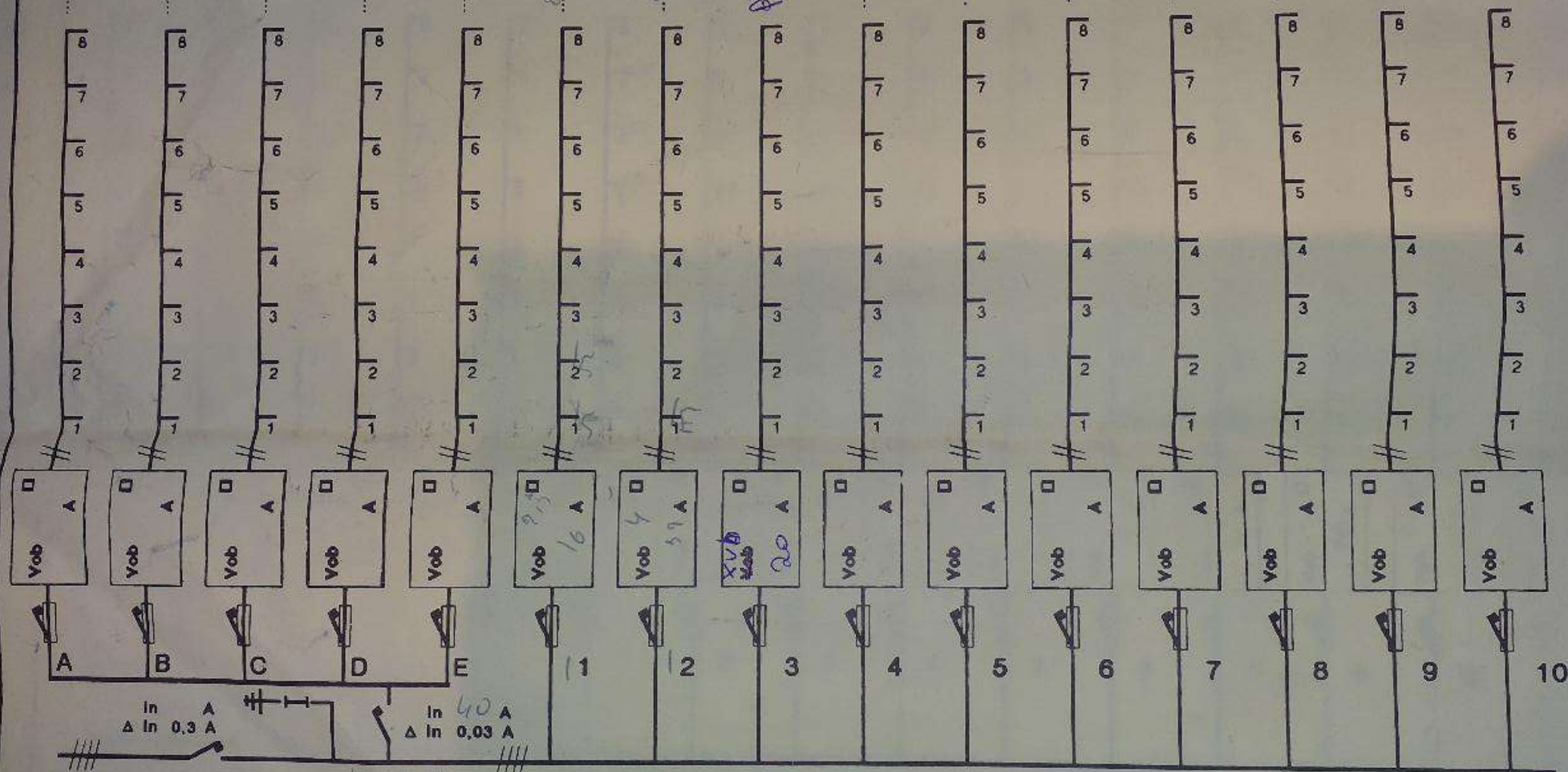


Mr. The BERGEHOUDZEN - VAN BILZEN

PLAN ETAGE



BT
GLEN 10/25
256623
B. J. VILLIAGE
10-10-1985
48-L MEMORANDUM



S.A. MICHEL KLINKENBERG

Voie de l'Air Pur 100
4052 BEAUFAYS
Tél. (041) 68 55 54 / 58
Fax (041) 68 55 59



Signature
Electricien

Agence de Contrôle Agréé

B.T.V. ILLER

Date du Contrôle

Signature
Agent

Chantier
Client
Adresse

Signature
Client

TENSION mono 230V
TRI 230V
TRI 400V+N

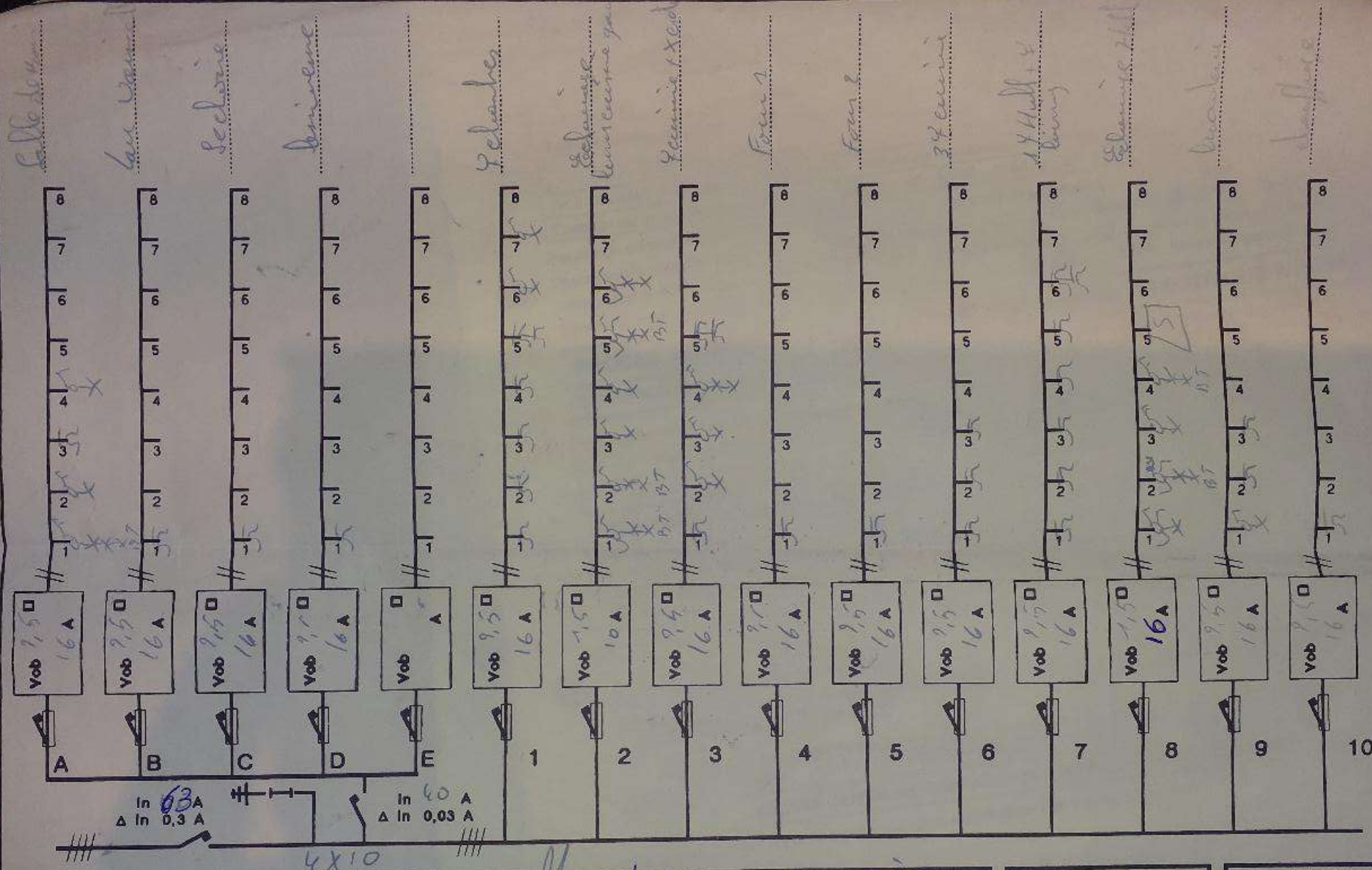
COFFRET BIHORAIRE
COFFRET ACCU.

Suite voir Feuillelet n°

Feuillelet n°

25/06/2023 13:12

25/08/2023-13:13



S.A. MICHEL KLINKENBERG
 Voie de l'Air Pur 100
 4052 BEAUFAYS
 Tél. (041) 68 55 54 / 58
 Fax (041) 68 55 59

MK

Signature
 Electricien

Agence de Contrôle Agréé
B.T.V. ILKEGE
 Date du Contrôle
 10/10/1995
 Signature Agent
L. LOMBARD

Chantier
 Client
 Adresse
 Rue de la Houille
 4684 MACCART

Signature Client

TENSION mono 230V
 TRI 230V
 TRI 400V+N

COFFRET BIHORAIRE
 COFFRET ACCU

Suite voir Feuillelet n°
 2

Feuillelet n°
 1